

Le rendez-vous de l'innovation

La Fintech

Juillet 2015

Sondage réalisé par  pour le 

publié et diffusé par





et



Publié le 9 juillet 2015

Recueil



Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par Internet les **2 et 3 juillet 2015**

Echantillon



Echantillon de **1 001 personnes** représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur.

Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée.

La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

Si le pourcentage observé est de ...

Taille de l'Echantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20%, la marge d'erreur est égale à 2,5%. Le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

Les Français ont encore besoin d'être convaincus du niveau de sécurité et de confidentialité des Fintechs mais bon nombre d'entre eux s'y déclarent prêts

Les Fintechs sont déjà dans le quotidien de nombreux Français

La banque en ligne, le paiement mobile et le Crowdfunding sont trois des principales applications de la Fintech (technologies de la finance), un secteur économique qui commence à inquiéter certaines banques, notamment celles qui n'ont pas encore pris ce virage. Elles risquent bien de ne pas être soulagées à la lecture de notre enquête. En effet, au cours des 5 prochaines années, 42% des Français pourraient opter pour une banque en ligne (dont 12% qui l'ont déjà fait). Le crowdfunding, ce moyen de financement participatif via des particuliers (et non plus par des banques ou des fonds d'investissement) rencontre un fort intérêt lui aussi chez les Français. 7% d'entre eux ont déjà participé à une campagne et 36% pourraient le faire dans les 5 prochaines années soit un potentiel de 43%. Enfin, les Français sont encore relativement réticents à utiliser le paiement mobile. Nous l'avons déjà vu en janvier dernier dans notre enquête Odoxa-Syntec Numérique sur le paiement sans contact, les outils de paiement trop « dématérialisés » ne rassurent pas les Français et leur utilité n'est pas évidente. Là encore, 63% des Français nous disent qu'ils ne seront pas prêts à effectuer des paiements mobiles au cours des 5 prochaines années. Que les industriels du secteur se rassurent, le potentiel de développement de cette nouvelle technologie reste malgré tout très important : si seulement 4% des Français ont déjà effectué un paiement via leur mobile, ils sont aussi 33% à se déclarer prêts à en faire dans les 5 prochaines années, soit un potentiel de 37%.

La simplification administrative et la rapidité, principaux avantages des Fintechs

Finis la paperasse ! Voici la principale attente (49%) des Français lorsque l'on évoque les Fintechs. Il est vrai que pouvoir disposer des factures ou encore des tickets de cartes bleues non plus entassés dans un portefeuille mais bien rangés dans une application a de quoi séduire. Par la même occasion, les utilisateurs de Fintechs en ont peut-être bientôt fini avec les heures passées à faire leurs comptes. Là encore c'est un vrai avantage selon les Français (40%) grâce à des données actualisées en temps réel. A la liste des avantages perçus des Fintechs s'ajoutent le prix des services en baisse grâce à la numérisation des contacts (36%), la simplicité, tous les services financiers étant disponibles en ligne (30%) et enfin un service mieux adapté aux besoins des Français, les données étant analysées en temps réel (9%).

Des craintes principalement axées sur la sécurité des données et sur la disparition du contact humain

Les industriels du secteur vont devoir rassurer les Français sur leur capacité à garantir une sécurité et une confidentialité totales des données. C'est en effet le principal frein au développement des Fintechs selon les Français (58%). Il faut dire qu'à longueur d'enquêtes que nous réalisons sur les nouvelles technologies avec notre partenaire, le Syntec Numérique, cette crainte est souvent exprimée alors lorsque cela touche à leur argent, les Français sont d'autant plus méfiants. Quasiment au même niveau (57%), on retrouve la disparition du contact humain. Les banques en ligne n'ont plus d'établissements, tous les échanges se font sur la toile. Mais les Français aiment leur guichet, rencontrer leur banquier et craignent une réponse plus automatisée et moins adaptée à leur situation. Autre inconvénient important selon les Français : le risque de s'en remettre à une petite structure qui pourrait disparaître (39%). Enfin, et plus spécifiquement sur le Crowdfunding, 16% des Français craignent que les gens investissent dans des projets non pérennes (16%).

*Emile Leclerc, Directeur d'études
@emile_leclerc*

La FinTech française sort de l'ombre !

Banque, assurance, investissement, gestion d'actifs, paiement, conseil... L'ensemble des services financiers sont désormais couverts par des startups utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques innovants, qu'elles ciblent des particuliers ou des entreprises. En France, le foisonnement de ces entreprises de la « FinTech » est tel que 36 d'entre elles se sont récemment regroupé en une association – France FinTech – visant à assurer leur promotion auprès des pouvoirs publics, des médias, des investisseurs et des acteurs historiques du secteur.

La démarche est bienvenue à plusieurs titres. D'abord parce qu'elle permettra aux grands réseaux bancaires de mieux identifier les germes de la profonde transformation numérique qui s'opère dans leur secteur, avec l'aide des entreprises du numérique. Ensuite, parce qu'elle facilitera le dialogue avec le législateur et le régulateur, ainsi que la pédagogie auprès des médias et de nos concitoyens, encore méfiants vis-à-vis de ces innovations.

Les Français perçoivent les avantages des FinTechs

Selon la dernière édition des « Rendez-vous de l'Innovation », 4 % à 7 % des sondés ont déjà essayé ces nouveaux services (financement participatif, prêt entre particuliers, paiement en ligne...), ce qui n'est pas si mal pour des offres qui restent somme toute récentes. Il faut préciser que les Français ont bien identifié les avantages qu'ils pouvaient en retirer en matière de réduction de « paperasses », de rapidité de transaction et d'actualisation de données, ou encore de réduction des prix et de simplification.

Toutefois, une majorité de nos concitoyens restent opposés à leur usage dans les cinq prochaines années. Parmi les inconvénients identifiés, la confidentialité des données personnelles et l'absence de contacts humains semblent constituer des freins non négligeables à l'adoption des FinTechs. De plus, seuls 9 % des sondés perçoivent la possibilité d'un service mieux adapté à leurs besoins grâce à l'analyse des données en temps réel. C'est sans doute dans ce domaine qu'un effort de pédagogie s'impose le plus.

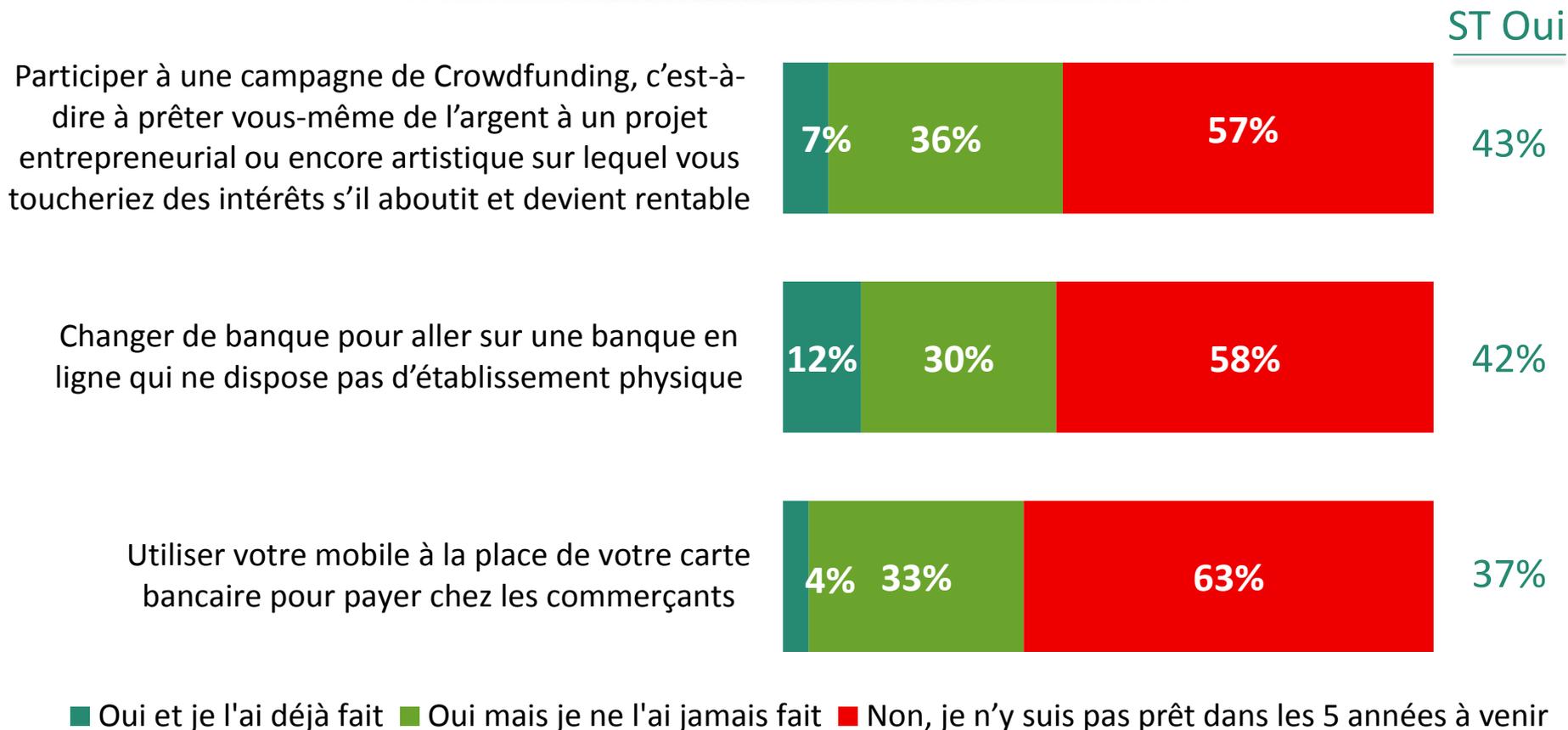
Plus de 200 % de croissance en Europe

Car l'adoption sera clé pour entraîner davantage d'investisseurs dans ce secteur pour lequel la France ne manque pas de talents. Une étude réalisée par Accenture montre que les investissements mondiaux dans les FinTechs ont atteint 12,21 milliards de dollars l'an dernier, la place de prêts entre particuliers Lending Club, fondée par le Français Renaud Laplanche, ayant levé à elle seule 865 millions de dollars sur le New York Stock Exchange. Si les Etats-Unis continuent à se tailler la part du lion, le mouvement de rattrapage européen est impressionnant puisque les investissements dans les FinTechs y ont cru l'an dernier de 215 %. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont capté 42 % de ces investissements (623 millions de dollars), suivis des pays nordiques (345 millions de dollars), des Pays-Bas (306 millions de dollars) et de l'Allemagne (82 millions de dollars). La France n'est pas encore référencée. Il était temps que ses startups essaient de se donner un peu de visibilité !

Muriel Barnéoud
Présidente du Collège éditeurs de SyntecNumérique

L'utilisation et la préparation aux technologies de la Fintech

Dans les 5 ans qui viennent seriez-vous prêt à...

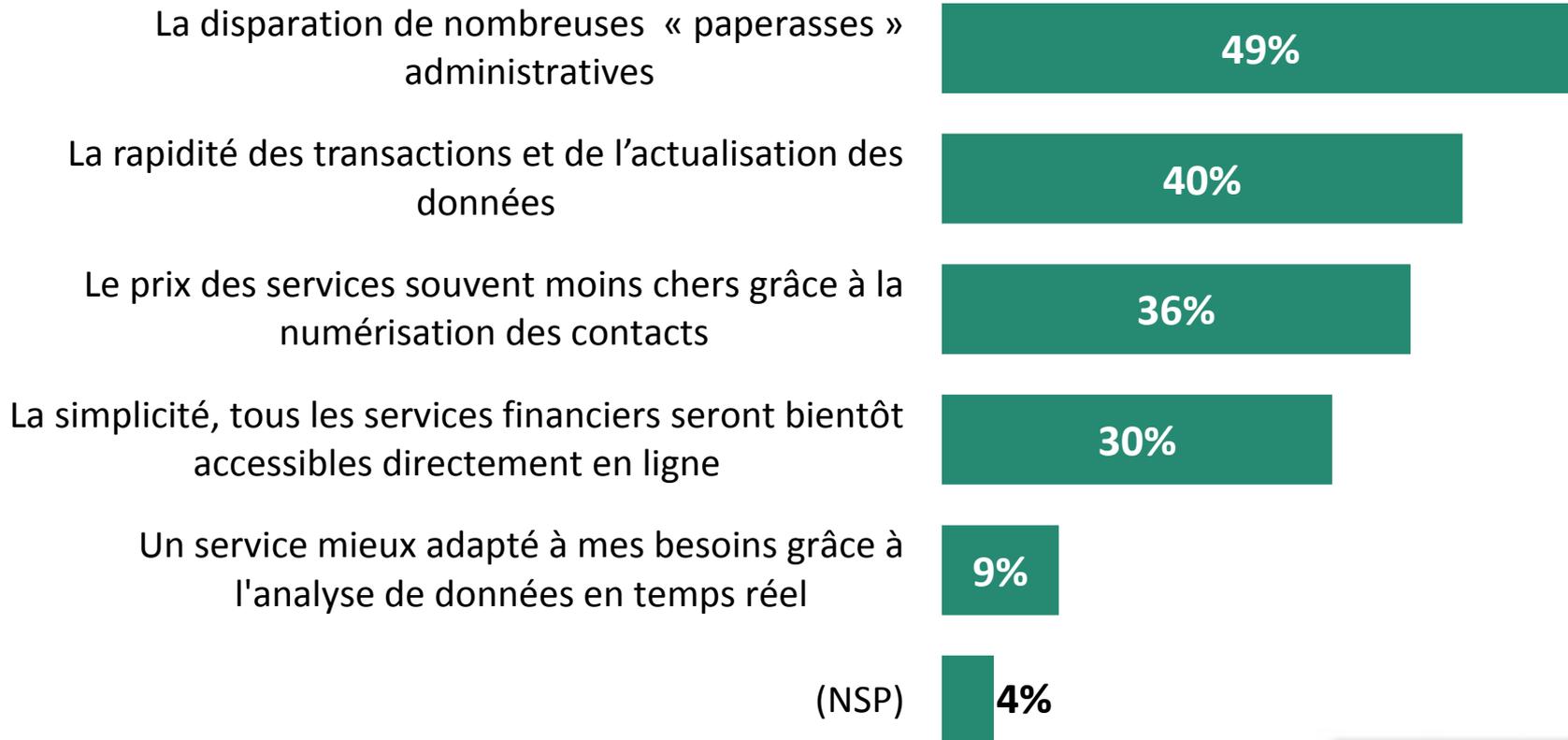


■ Oui et je l'ai déjà fait ■ Oui mais je ne l'ai jamais fait ■ Non, je n'y suis pas prêt dans les 5 années à venir

Les principaux avantages des Fintechs

Le paiement mobile, les banques en lignes et le crowdfunding sont trois exemples de ce que l'on appelle les « Fintechs » c'est-à-dire les nouvelles technologies de la finance. Selon vous, quels sont les principaux avantages des Fintechs ?

- 2 réponses possibles -



Les principaux inconvénients des Fintechs

Et quels sont selon vous les principaux inconvénients des Fintechs ?

- 2 réponses possibles -

La confidentialité des données personnelles et notamment s'il s'agit de données bancaires

58%

L'absence de contact humain et de convivialité

57%

Le risque de s'en remettre à une petite structure qui risque de disparaître

39%

Le financement d'investissements par les particuliers est moins fiable qu'un investissement mesuré par les banques

16%

(NSP)

1%